

Bachelier en Informatique et systèmes orientation technologie de l'informatique

HELHa Tournai - Frinoise Rue Frinoise 12 7500 TOURNAI

Tél : +32 (0) 69 89 05 60

Fax : +32 (0) 69 89 05 65

Mail : tech.tournai@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE3106 Activités d'intégration professionnelle			
Code	TEIT3B06	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Nathalie BUSEYNE (nathalie.buseyne@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette Unité d'Enseignement vise à rendre le bachelier en Informatique et Systèmes capable d'augmenter son bagage technique grâce aux suivis de conférences dispensées par des experts de l'informatique externes. Les séances sont consacrées sur des sujets trop particuliers ou trop récents pour figurer dans le programme

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **Communiquer et informer**
 - 1.2 Mener une discussion, argumenter et convaincre de manière constructive
 - 1.4 Utiliser le vocabulaire adéquat
 - 1.5 Présenter des prototypes de solution et d'application techniques
- Compétence 2 **Collaborer à la conception, à l'amélioration et au développement de projets techniques**
 - 2.3 Analyser une situation donnée sous ses aspects techniques et scientifiques
 - 2.4 Rechercher et utiliser les ressources adéquates
 - 2.5 Proposer des solutions qui tiennent compte des contraintes
- Compétence 3 **S'engager dans une démarche de développement professionnel**
 - 3.3 Développer une pensée critique
- Compétence 4 **S'inscrire dans une démarche de respect des réglementations**
 - 4.3 Respecter les normes, les procédures et les codes de bonne pratique
- Compétence TI 5 **Collaborer à l'analyse et à la mise en oeuvre d'un système informatique**
 - TI 5.4 Assurer la maintenance, le suivi et l'adaptation des choix technologiques qui ont été implémentés
- Compétence TI 6 **Intégrer et faire communiquer différents composants software et hardware dans un environnement hétérogène**
 - TI 6.2 Assurer l'intégration d'éléments matériels informatiques et logiciels s'exécutant sous le contrôle de différents systèmes d'exploitation
 - TI 6.4 Réaliser une application informatique à l'aide d'un langage de programmation procédural ou orienté objet, dans différents environnements de développement

Acquis d'apprentissage visés

L'étudiant sera capable de :

- mettre en relation les notions vues dans les différents cours avec le milieu réel du travail par des visites d'entreprises diverses ou des activités technologiques
- décrire, comprendre ou utiliser des nouveautés informatiques présentées lors de conférences par des experts

externes.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

TEIT3B06A

Séminaires

24 h / 2 C

Contenu

Cette unité d'enseignement comprend l'activité d'apprentissage suivante :

24-TE3B31ISTI/1 - Séminaires 25H/2 ECTS

- Conférences sur des sujets adaptés à l'actualité technologique tels que formation sur les droits du TIC, automatisation des tests WEB avec Sélénium, ChatBot, IA, Clean Coder, la 3D dans les logiciels, ...

Démarches d'apprentissage

- Conférences
- Emploi de nouvelles technologies
- Intervention de personnes de l'extérieur

Dispositifs d'aide à la réussite

Néant

Sources et références

Documents reçus lors des conférences.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Diaporamas (quand fournis par le conférencier) disponibles sur eConnected

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation porte sur les éventuelles installations à réaliser pour le séminaire, sur la présence aux séminaires, sur l'attitude de l'étudiant et sur la remise d'une critique personnelle en rapport avec le séminaire (sur eConnected) pour lundi soir qui suit le séminaire du vendredi (maximum 23h59). C'est une évaluation continue, il n'y a pas de seconde session.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Évc + Rap	100				
Période d'évaluation						

Évc = Évaluation continue, Rap = Rapport(s)

Dispositions complémentaires

Pour l'évaluation de janvier, aucune dispense n'est envisagée.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).